

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AOÛT 2018**

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de onze Conseillers, Monsieur le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

### Sont absents excusés :

M. Marc ARMARGER qui a donné pouvoir à M. Laurent DOPEUX  
M. Eric ANDOCHE qui a donné pouvoir à Mme Claude MACCHABÉE  
Mme Nathalie DI LEONARDO  
M. Stéphane ROUVET

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal du 26 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

M. Jacques CARTERON est désigné secrétaire de séance.

### **1 - POINT SUR LES TRAVAUX « CANTINE-GARDERIE-RÉHABILITATION ANCIENNE ÉCOLE »**

En préambule de la réunion du Conseil, une visite du chantier est proposée. En ce qui concerne la cantine/garderie, pour la partie office il reste quelques finitions et réglages des appareils ainsi que la pose de plaques de propreté sur la porte d'entrée du local. Le menuisier doit installer des patères. Le nettoyage et l'installation du mobilier auront lieu en fin de semaine. Les nouvelles chaises seront livrées lundi matin. Sous réserve d'imprévus, la garderie devrait être prête pour la rentrée, lundi 3 septembre. La mise en service de la cantine sera reportée d'une semaine.

Concernant les autres locaux où seront installées la bibliothèque et la salle du Conseil, les travaux vont reprendre début septembre en avance sur les délais.

Suite à la visite des locaux de l'ancienne école, les conseillers ont pris la direction de la Molière pour un aperçu sur les locaux communaux.

Le déménagement du matériel communal entreposé dans la grange Chapelon est prévu pour la fin de semaine. Le bail avec le propriétaire est clos.

### **2 - AVENANT À LA CONVENTION SDIS-COMMUNE**

Suite à la dissolution du corps intercommunal de pompiers d'Yronde et Buron et à son intégration au CDSP 63 (Corps Départemental des Sapeurs Pompiers) au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la fin de la mise à disposition des locaux de la Molière doit faire l'objet d'un avenant à la convention passée entre le SDIS et la commune.

Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers pour signer l'avenant et établir la Délibération Municipale.

VOTE : unanimité

### **3 - RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE « EAU POTABLE ET SPANC »**

Le rapport a été remis à la Mairie et est à la disposition des personnes intéressées.

A Yronde et Buron 24 installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées. 2 sont conformes, 14 non conformes sans risques importants, 2 non conformes avec danger et 6 sans installation.

### **4 - ORIENTATION SUITE AU RAPPORT ADHUME**

L'ADUHME (Agence Locale des Energies et du Climat) accompagne les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et projets d'efficacité énergétique.

Lors de la précédente réunion du Conseil, le 26 juin, un profil énergétique de notre patrimoine communal nous a été présenté.

Une belle installation a été réalisée avec le chauffage géothermique de la nouvelle école. Les effets pourront être évalués dans quelques temps. D'autres améliorations sont à prévoir comme la suppression des radiateurs électriques de la mairie et le branchement sur la chaudière existante.

## **5 - LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE**

Dans le cadre du FIC 2018 (Fonds d'Intervention Communal) plusieurs travaux de voirie ont été programmés. Il est temps de lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux en 2019.

## **6 - QUESTIONS DIVERSES**

### **a) Rentrée scolaire 2018-2019**

Les effectifs sont de 34 élèves dont 14 pour la classe des petits et 20 pour la classe des grands.

Les horaires scolaires pour la rentrée 2018-2019 sont les suivants :

- Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 9 H à 12 H 15 et de 14 H à 16 H
- Mercredi de 9 H à 12 H

La nouvelle directrice qui enseignera dans la classe des petits à temps complet est Mme Johanna MAC DONALD. Mme Laure VERNET assurera la classe des grands à mi-temps. Nous ne connaissons pas le nom de sa remplaçante.

Les TAP (Temps d'Apprentissage Périscolaire) ne seront pas reconduits.

Reprise des cours de musique avec un enseignant de l'école de musique de VIC titulaire DUMI (Diplôme d'Université de Musicien Intervenant).

### **b) Coupe affouagère**

La dernière saison n'a compté que 6 affouagistes et l'avenir ne se présente pas sous de meilleurs auspices.

Une réflexion devra être menée pour envisager d'autres solutions. Pour la saison 2018-2019, les coupes se feront dans la continuité de la dernière coupe.

### **c) Service du Conseil départemental sur les espaces sensibles**

Le Service du Conseil départemental 63 sur les espaces naturels et sensibles souhaite demander un droit de préemption sur des parcelles situées dans le bois Côte de l'Abbat, près du Puy St Hippolyte pour se donner la possibilité d'étendre le périmètre dont il est actuellement propriétaire sur les communes mitoyennes.

Un rendez-vous entre M. le Maire, les conseillers intéressés et des membres du service est fixé pour qu'ils exposent leur position.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu **mardi 25 septembre 2018**.